

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie (Salle du Conseil Municipal) le VENDREDI 17
DECEMBRE 2021 A 19H00.

Affiché le 13 Décembre 2021
Le Maire,



Philippe BRANCHE

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- **Finances communales** :
 - ↳ Budget Général 2021 : Transferts de crédits – Inscriptions de recettes et ouvertures de crédits.
 - ↳ Budget Général 2022 : Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022.
- **Ressources Humaines** :
 - ↳ Instauration de la journée de solidarité.
- **Urbanisme** :
 - ↳ Modification selon procédure simplifiée n°1 du PLU : Bilan de la mise à disposition et approbation.
- **Forêt communale** :
 - ↳ Adhésion au processus de certification de la gestion durable de la forêt (PEFC).
 - ↳ Projet « Surface + » et demande d'application du régime forestier.
- **Questions diverses**